



Avenant à la convention cadre entre la Commune de Saint Pierre les Elbeuf, la Commune de Diembering et le Gret pour la mise en œuvre du projet Agir pour un Assainissement Intégré à Diembering

ENTRE

La commune de Saint Pierre Lès Elbeuf,
dont le siège est situé Place François Mitterrand 76320 Saint-Pierre-Lès-Elbeuf
Représentée par Nadia MEZRAR , Maire, ci-après désigné « Commune de SPLE »,
Et

La commune de Diembering, dont le siège est situé au – Tel :
Représenté par Léopold Abba DIATTA , Maire, ci-après désigné « Commune de Diembering »,
Et

Le Gret, association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé, Campus Jardin Tropical,

45 Bis avenue de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent sur Marne Cedex, numéro de téléphone de la Représentation au Sénégal : +221 33 849 35 38

Représenté par Monsieur Luc Arnaud, Directeur Général, ci-après désigné « le Gret »,

Considérant que,

- Le démarrage du projet a coïncidé avec (i) la pandémie de COVID-19 qui a perturbé les activités de terrain (interdiction de rassemblement et de déplacement inter-régions au Sénégal),
- Les majorités municipales de Saint-Pierre-Lès-Elbeufs et Diembering ont changé au démarrage du projet suite aux élections, ce qui a nécessité un délai d'appropriation du projet par les élus,
- Les études techniques et socio-économiques ont montré à la fois (i) des coûts plus élevés des ouvrages d'assainissement individuels du fait des conditions environnementales de la zone (nappe haute et milieu récepteur sensible) l'importance de revoir à la hausse le taux de subventions des latrines domiciliaires et (ii) une moindre volonté à payer des ménages compte tenu de leurs caractéristiques socio-économiques et du contexte de pandémie et d'inflation,
- Les études et les travaux sur les installations de traitement se révèlent plus complexes qu'anticipé,
- La commune de Diembering a décidé de revoir à la hausse sa contribution au plan de financement pour augmenter le taux de subvention permettant l'atteinte des résultats en termes de nombre d'équipements d'assainissement domestiques,

LES PARTIES ONT CONVENU CE QUI SUIT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20230511-2023-05-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Page 1 sur 3

Réception par le préfet : 15/05/2023

Affichage : 15/05/2023

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent avenant a pour objet d'apporter des modifications sur la convention cadre initialement conclue. Ces modifications portent sur la durée opérationnelle du projet et sur le budget et le plan de financement.

ARTICLE 2 : DUREE

La convention de partenariat entre la Commune de SPLE et la Commune de Diembéring et le Gret initialement signée le 08/04/2021 pour une durée de 24 mois va être prolongée jusqu'au 07/11/2023. Elle ne pourra être modifiée que par avenant signé entre les parties

ARTICLE 3 : BUDGET

Le budget du projet ainsi que le plan de financement ont été augmentés et restructurés pour mieux répondre aux besoins d'investissement et aux priorités des populations et des communes.

L'augmentation du plan de financement est due à une augmentation de la contribution de la commune de Diembering relative au subventionnement des latrines familiales et fait l'objet d'une convention complémentaire spécifique de financement présentée en annexe.

Le budget et le plan de financement ajustés et comparés aux versions initiales sont présentés en annexe du présent avenant.

ARTICLE 4 : Tout article n'ayant pas été touché dans le cadre de cet avenant reste valable pour l'exécution du contrat.

En trois exemplaires

Pour la Commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf

La Maire

A _____

Le _____

Pour la Commune de Diembéring

Le Maire

A _____

Le _____

Nadia MEZRAR

Léopold Abba DIATTA

Pour le Gret

Le directeur

A _____

Le _____

M. Luc ARNAUD

ANNEXE : Plan de financement du projet

Contributeur	Budget initial		Budget avenant	
	Montant	%	Montant	%
Commune de Saint Pierre les Elbeuf	20 000	8,6	20 000	8,2
Métropole de Rouen	10 000	4,3	10 000	4,1
Commune de Diembéring (numéraire)	10 000	4,3	21 433	8,8
Agence de l'eau Seine Normandie	182 672	78,5	182 672	74,9
Sous total hors valorisation	222 672	95,7	234 105	96
Comune de Diembéring (valorisation)	9 900	4,3	9 900	4
Total	232 572	100	244 005	100

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20230511-2023-05-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2023

Affichage : 15/05/2023